



## Succession et maison vidée

Par **yan**, le **05/09/2020** à **16:37**

Bonjour,

Mon grand-oncle est décédé au mois de mai. Il n'était pas marié et n'avait pas d'enfant.

Les seuls héritiers sont ma mère (sa nièce) et mon oncle (son neveu). Leurs relations sont plus que froides depuis plusieurs années. Il n'y a plus de contact.

Mon grand-oncle était locataire d'une maison et ma mère vient de s'apercevoir que la maison était en vente.

A la lecture de l'annonce et de ses photos, elle a pu noter que la maison était vide de tout mobilier, électroménager...

Elle n'est au courant d'aucun testament mais se demande si son frère avait le droit de "vider" la maison. La question de savoir où est passé l'ensemble du mobilier se pose.

Que faire?

En vous remerciant por vos réponses.

Cordialement.